



## Poursuite de la croissance de l'aéroport Caen-Carpiquet et de son engagement pour une gestion durable

L'aéroport de l'agglomération caennaise, géré par la CCI Caen Normandie, termine l'année 2022 avec un trafic en hausse, **301 395 passagers**. Une augmentation de **près de 33 %** par rapport à 2021. Ces chiffres rapprochent l'aéroport Caen-Carpiquet de l'objectif de renouer avec les chiffres records d'avant COVID - chiffres de 2019 : 304 769 passagers (-1,11%).

Malgré un début d'année en demi-teinte (programme de vols réduits et volume d'avant saison inférieur à l'année record de 2019), dès le mois de mai l'aéroport a connu, avec le début de la saison estivale, une augmentation des fréquences de vol. L'été 2022 aura été marqué par un volume de vols records (+11% par rapport à 2021) sur les mois de juin, juillet et août.

La fin de saison 2022 a été quant à elle conforme aux attentes en septembre et octobre, malgré quelques annulations de vols. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la fin d'année a été très active avec, sur la deuxième quinzaine de décembre, un programme de vols renforcé.

### Retour sur l'année 2022 et son trafic record pendant l'été

Nombre de passagers  **301 395 passagers commerciaux**

Nombre de compagnies  **2 : Air France et Volotea**

Répartition du trafic : Air France -> **94 467 passagers (+38,98%)** – Volotea **205 905 passagers (+31,47%)**

Top 3 des destinations  **Lyon, Marseille et Nice**

L'aéroport Caen-Carpiquet c'est aussi :

- **Nombre de vols sanitaires : 328 soit une hausse de + 9,3 % par rapport à 2021**
- **Vols non commerciaux : 15 362 passagers (vols militaires, vols privés, aéroclubs)**

## **Porte d'entrée sur le territoire : un véritable outil au service de l'attractivité de la Normandie !**

Lyon, Marseille, toute l'année et Nice, en saison, sont les 3 destinations préférées des voyageurs.

L'aéroport bénéficie d'une clientèle fidèle pour le business, comme pour le tourisme mais il facilite aussi l'accès à de grands événements de notre territoire, c'est une vraie force, comme en témoigne l'accueil chaque année sur le tarmac caennais des artistes de la programmation du Festival Beauregard ou encore cet été l'accueil de la Patrouille de France à l'occasion du 78<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement.

## **Plus de passagers moins d'avions !**

La capacité des avions a également évolué vers une capacité supérieure pour permettre de diminuer les mouvements commerciaux tout en répondant à l'accueil du nombre croissant de passagers. En 2022, il y avait en moyenne 81,4 passagers par mouvement contre 44,2 en 2017

En saison hivernale les vols réguliers accueillent majoritairement des clients business, en revanche le renforcement de l'offre estivale laisse place à l'accueil de toutes les typologies de voyageurs, des plus jeunes au plus âgés.

## **Un équipement à la gestion agile**

L'oscillation de l'activité d'un équipement aéroportuaire comme celui de Caen-Carpiquet nécessite une maîtrise agile pour maintenir la qualité de services de l'aéroport, sa sécurité, sa praticité et son accessibilité, atouts souvent plébiscités par les passagers. Pour cela les équipes de Caen peuvent faire appel au prêt de personnel avec l'aéroport de Deauville lors de la période estivale. Période à laquelle 4 collaborateurs en CDD ont également été embauchés en 2022.

## **Le programme estival 2023**

**Nombre de destinations en vols directs  9**

**Ajaccio, Bastia, Calvi, Figari, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse**

Concernant la compagnie Volotea, on retrouve les vols vers Marseille, puis à compter du 10 février les vols vers Nice (jusqu'à 4 vols par jour). À partir du 7<sup>er</sup> avril, vers Lyon, puis le 14 avril vers Montpellier et Toulouse. Enfin les vols vers Ajaccio, Bastia et Figari à compter du 15 avril. Pour Air France, 2 à 3 vols quotidiens opérés vers Lyon et la reprise des vols saisonniers à l'été vers Calvi, Figari, Marseille et Nice.

Les réservations sont ouvertes. Les clients peuvent se renseigner au départ ou à l'arrivée à Caen directement sur le site de l'aéroport : <https://www.caen.aeroport.fr/>. Le comptoir-vente accueille les clients du lundi au vendredi de 8h à 19h15, le dimanche de 14h15 à 18h45. Les informations sont également possibles par téléphone au 02.31.71.20.10 ou par courriel : [aeroventes@caen.cci.fr](mailto:aeroventes@caen.cci.fr)

## Une gestion responsable pour un aéroport plus durable

Au quotidien les équipes de l'aéroport mènent projets et actions pour réduire l'empreinte écologique.

Après avoir initiée la démarche en avril 2021, conjointement avec l'aéroport de Deauville Normandie (CCI Seine Estuaire), l'équipe attend d'ici les prochains jours sa certification au niveau 2 du programme ACA « Airport Carbon Accreditation », porté par l'ACI Europe.

**MAITRISE CARBONE** : Le programme Airport Carbon Accreditation (ACA) porté par l'ACI EUROPE est un programme d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 du secteur aéroportuaire, reconnu à l'international. L'aéroport de Caen a engagé cette démarche en rejoignant EASEE. Il a été accompagné d'un bureau d'étude agréé et un vérificateur indépendant a procédé à la validation du niveau d'accréditation.



La certification atteste du travail réalisé par les équipes en matière de réduction de l'empreinte carbone sur 2 années de moyenne via un plan d'actions détaillé, dont notamment pour Caen :

- La **mutation du parc de véhicules** utiles à l'assistance des avions, de carburant fossile **vers l'électrique**, dès 2018 (tracteurs de pistes)
- Le **relampage** (renouvellement et/ou modernisation) du parc de luminaires dans et autour de l'aéroport, avec des ampoules LED basse consommation, dès 2020. A ce jour, une **baisse de 52% de la consommation électrique a été constatée entre 2018 et 2022**.
- L'installation de divers équipements utiles à la **réduction de la consommation électrique**, dès 2020.

Au-delà de la certification ACA niveau 2, l'engagement vers un équipement plus durable c'est matérialisé, en 2022, par :

- La mise en place d'un **partenariat avec** l'association **Aérobiodiversité**, pour étudier et protéger la biodiversité de l'aéroport
- Une récolte de **550 tonnes de culture agricole** dans l'enceinte aéroportuaire, **inédit** sur un aéroport certifié européen
- L'installation d'un **récupérateur d'eau** pour les objets prohibés, permettant d'arroser par la suite les espaces verts de l'aéroport

## COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

### Aéroport Caen-Carpiquet : un outil au service de l'attractivité et du service public

L'aéroport Caen-Carpiquet répond à un besoin réel des usagers et **est un outil indispensable à l'attractivité du territoire**. Avec sa forte progression de trafic, malgré la crise sanitaire, cet équipement se positionne comme le premier aéroport normand et confirme sa fonction essentielle pour le bassin économique caennais et son rôle d'équipement métropolitain.

Au-delà de son utilisation pour **des déplacements professionnels et touristiques**, l'aéroport de Caen-Carpiquet assure également d'autres **missions de service public** notamment avec l'accueil d'entreprises aéronautiques, avec le transfert de greffes d'organes et les évacuations sanitaires en lien avec le CHU, ou encore avec l'aviation de loisirs.

C'est pour ses fonctionnalités multiples et son rôle essentiel au développement économique du territoire que Caen la mer **poursuit ses investissements** : pour un équipement plus accessible pour les usagers, plus adapté à ses usages, plus intégré dans son environnement.



### Retour sur les investissements 2021-2022-2023

Entre novembre 2021 et avril 2022, la Communauté urbaine Caen la mer a investi 1M€ (avec une participation de la Région Normandie à hauteur de 25%) dans **l'extension du parking usagers** avec la création de 475 places de stationnement supplémentaires ainsi que l'aménagement d'un cheminement piéton.

Mise en service en avril dernier, cette extension a permis de porter à 900 le nombre total de places de parking ; un réaménagement des accès PMR vers le parvis de l'aérogare a également été intégré au projet.



Côté accessibilité, Caen la mer permet également de rejoindre l'aéroport par transport en commune grâce à la ligne **Twisto numéro 3** : avec une fréquence moyenne entre 10 à 15 minutes, cette ligne permet de relier l'aéroport à Iffs tout en passant par le centre-ville de Caen et, notamment, près des gares SNCF et routière.

En parallèle, une **zone d'attente complémentaire** a été aménagée pour maintenir la qualité de service de la plateforme et pour permettre un accueil extérieur à l'aérogare lors des périodes de pointe. Mise en service en août 2022, cette zone d'attente est composée d'un bâtiment couvert non clos d'une surface de 250 m<sup>2</sup> et d'un local sanitaire dédié à la zone pour un coût de travaux de 120.000€ HT.



Afin de maintenir les prérequis règlementaires pour l'accueil des aéronefs et de poursuivre la mise aux normes de l'infrastructure aéroportuaire en lien avec la certification, Caen la mer mettra en place un **équipement PAPI** (feu indiquant la pente d'approche des avions) en mars 2023 pour un coût de 140.000€ HT.

Toujours au printemps 2023 et afin de maintenir le niveau de service de la plateforme en évitant les déroutements, Caen la mer investit 55.000€ HT dans la **mise aux normes des onduleurs de commande du balisage lumineux**.

### **Les études réalisées en 2022 et prévues en 2023**

En lien avec l'**extension de l'aérogare**, Caen la mer va lancer en février une étude d'architectes qui vise à créer une nouvelle aérogare actuelle pour traiter le départ des passagers avec une surface supplémentaire de 2 145m<sup>2</sup>. Le concours se terminera en septembre 2023, suivront des études jusqu'à fin 2024, une consultation des entreprises entre janvier et mai 2025 et une période prévisionnelle de travaux entre fin 2025 et fin 2026.

Ce projet d'un coût de 7,4 M€ HT bénéficiera d'une participation de la Région Normandie et de l'exploitant de l'aéroport à hauteur de 25% chacun.

Courant 2022, Caen la mer a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'**ombrières photovoltaïques** sur les parkings usagers. Cette Opération d'envergure dans le cadre du développement d'énergies vertes sur le territoire, permettra de raccorder en autoconsommation des équipements communautaires pour limiter la charge d'exploitation.

En 2023, les études de maîtrise d'œuvre seront lancées pour une mise en service prévisionnelle au 4ème trimestre 2025. Ce projet de 5,2 M€ HT, permettra de produire 4 330 Mwh/an avec une économie en CO2 de 158 T/an.

Enfin, en 2022, Caen la mer avait lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la **mise aux normes de la piste principale de l'aéroport et de la rampe d'approche** : ces travaux permettront de maintenir les fonctionnalités de la piste actuelle dans le cadre de la certification européenne des aéroports et de limiter la consommation par un système de balisage en LED. Les études de projet puis la consultation de travaux seront menés courant 2023. Les travaux, d'un coût de 6,9 M€ HT - dont une participation de la Région Normandie et de l'exploitant de l'aéroport à hauteur de 25% chacun – impliqueront la fermeture de l'aéroport pendant 6 semaines entre mars et avril 2024.

### **Consultez le bilan de l'année 2022 et les perspectives 2023.**

---

#### **Contacts presse :**

Audrey Verlet, T. 02.31.54.55.86, [averlet@caen.cci.fr](mailto:averlet@caen.cci.fr)

Daniela Terzi, T. 02.31.25.45.94, [d.terzi@caenlamer.fr](mailto:d.terzi@caenlamer.fr)